

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio (Linné, 1758)

Code NATURA 2000 : A 338

Enjeu local de conservation moyen

Classification

Ordre : Passériformes

Famille : Laniidés

Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	
Convention de Washington	
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	Dep (SPEC 3)
Liste Rouge France	/
Liste Rouge Auvergne	DD



Photo : Romain Riols - LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

Espèce très présente dans la ZPS, dans les zones semi ouvertes, population stable.

Description générale de l'espèce

Caractère morphologiques

Taille : 17 cm. Poids : 22 à 47 g

La calotte grise du mâle est barrée d'un masque noir. Le dos est de couleur brun roussâtre. La gorge et les parties inférieures sont blanc crème teinté de rosâtre et la queue noire est bordée de blanc. La femelle et les juvéniles ont des plumages moins contrastés : tête brun gris à masque brun sombre, dos brun, parties inférieures beige blanchâtre finement écaillées de sombres.

Répartition géographique

L'espèce est très largement répartie en Europe, dans l'Est de l'Afrique (jusqu'en Afrique du Sud) et au Moyen et Proche-Orient.

En Europe, l'espèce occupe une grande partie de l'Europe occidentale, dont la partie Nord de l'Espagne, les deux tiers méridionaux de la péninsule ibérique étant délaissés, de même que la majeure partie de la Grande-Bretagne.

En France, l'espèce est présente uniformément sur le territoire à l'exception de la pointe bretonne et d'une zone allant de la Haute-Normandie à la frontière belge.

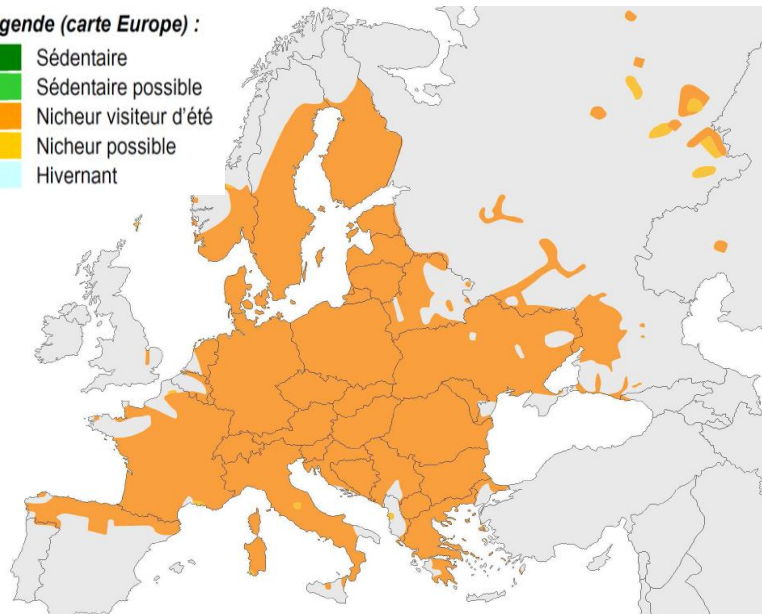
Biologie et écologie

Régime alimentaire

Principalement insectivore, cette espèce chasse essentiellement à l'affût depuis un perchoir (fil électrique, téléphonique et barbelé ou sommet d'un arbuste de quelques mètres de haut). En période d'abondance de proies (temps chaud), elle a pour habitude de se constituer un garde-manger en empalant celles-ci sur des épineux ou des fils barbelés en prévision des journées moins favorables.

Légende (carte Europe) :

- Sédentaire
- Sédentaire possible
- Nicheur visiteur d'été
- Nicheur possible
- Hivernant



Reproduction et activités

La nidification suit très rapidement son retour de migration. Le nid, construit entre 0,5 et 1,5 m dans un buisson, le plus souvent épineux (aubépines, ronces, etc.), reçoit entre quatre et six œufs à partir de la première décade de mai. Le pic de ponte se situe vers la fin de ce mois et au début de juin. L'incubation dure de 14 à 16 jours, elle est assurée par la femelle, très rarement remplacée pendant quelques instants par le mâle. Les jeunes quittent souvent le nid à l'âge de 12 jours, avant même de savoir voler, mais c'est à l'âge de 14-15 jours qu'ils sont en mesure de s'envoler.

Migrations

Les jeunes deviennent indépendants dès la deuxième semaine d'août. C'est aussi la période où les adultes commencent à quitter leur aire de nidification. La plupart des individus ont quitté l'Europe début septembre, et de rares jeunes peuvent encore être observés en octobre.

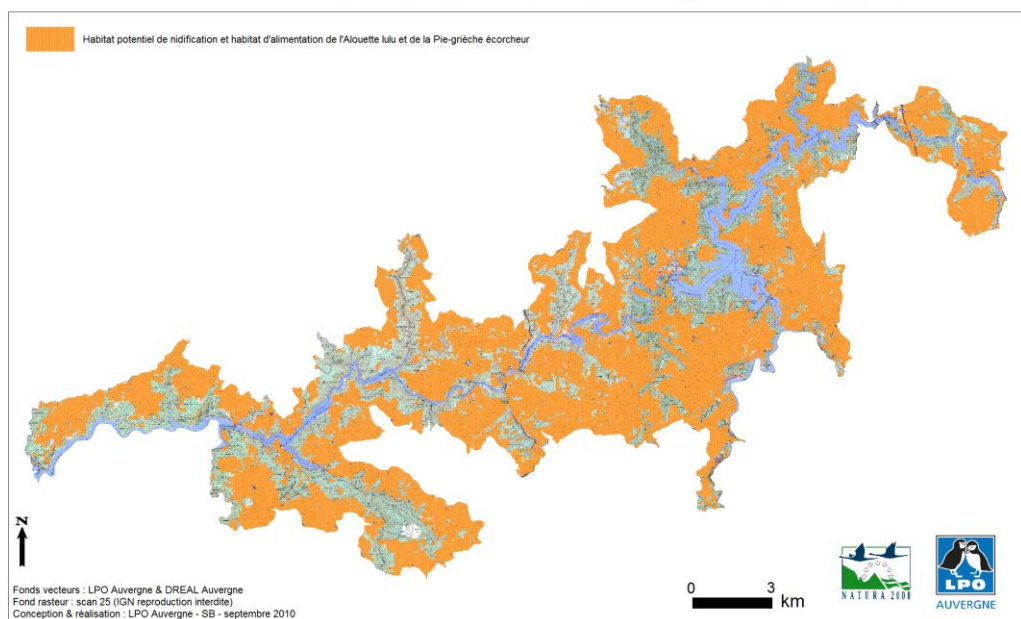
Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif mondial est estimé entre 6 et 13 millions de couples. La population européenne, stabilisée dans de nombreux pays, continue à régresser dans les pays nordiques (Grande-Bretagne, Scandinavie), en Italie, dans les Balkans, en Grèce et en Turquie (Birdlife 2004).

En Auvergne (enquête national 1193) : > 62500 couples

Description sur le site

Habitats de l'Alouette lulu et de la Pie-grièche écorcheur dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

Les haies arbustives denses, à base large, voisines de 2 mètres de hauteur et discontinues ou les tâches arbustives, de prunellier (*Prunus spinosa*), d'aubépine (*Crataegus monogyna*) et de ronce (*Rubus fruticosus*), distribuées en mosaïques au sein de prairies, constituent l'habitat type de la pie-grièche écorcheur. Ces secteurs épineux sont très appréciés pour la nidification alors que les prairies constituent d'excellentes zones de chasse.

La présence de ces milieux est variable au sein de la ZPS, ceci en fonction du remembrement effectué ou non sur les communes.

Etat de la population

La population est stable et est estimée à plus de 500 couples.

Menaces

Intensification de l'agriculture.

Le drainage des zones humides, la conversion des prairies permanentes en terres arables, l'utilisation croissante d'engrais (favorisant la croissance du couvert végétal et appauvrissant la richesse entomologiques des prairies fertilisées), les traitements phytosanitaires et antiparasitaires (réduisant également les populations d'insectes) ou

encore les remembrements (ayant entraîné la destruction d'innombrables haies, talus et fossés), entraînent la perte directe de grandes superficies d'habitats favorables.

Mesures de gestion conservatoire

Maintien ou restauration d'éléments fixes du paysage : relief, canaux, haies, arbres isolés, etc.

Conserver et restaurer les prairies de fauches, les zones herbeuses et de pâture, en évitant l'utilisation de produits chimiques.

Favoriser les grands ensembles herbagers et les paysages de polyculture-élevage.

Bibliographie régionale

- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.